



HAL
open science

Le débat sur la privatisation et l'impuissance civile

Zuzana Kusá

► **To cite this version:**

Zuzana Kusá. Le débat sur la privatisation et l'impuissance civile: Cahiers du CEFRES N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires. Cahiers du CEFRES, 1997, Anciens et nouveaux propriétaires, 11f., pp.9. halshs-01165656

HAL Id: halshs-01165656

<https://shs.hal.science/halshs-01165656>

Submitted on 19 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cahiers du CEFRES

N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires
Anne Olivier (Ed.)

Zuzana KUSÁ

Le débat sur la privatisation et l'impuissance civile

Référence électronique / electronic reference :

Zuzana Kusá, « Le débat sur la privatisation et l'impuissance civile », Cahiers du CEFRES. N° 11f, Anciens et nouveaux propriétaires (ed. Anne Olivier).

Mis en ligne en janvier 2012 / published on : january 2012

URL : http://www.cefres.cz/pdf/c11f/kusa_1997_privatisation_impuisseance_civile.pdf

Editeur / publisher : CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE

<http://www.cefres.cz>

Ce document a été généré par l'éditeur.

© CEFRES USR 3138 CNRS-MAEE



Le débat sur la privatisation et l'impuissance civile¹

Zuzana Kusá

INTRODUCTION

Les transformations politiques amorcées en novembre 1989 étaient à l'origine indissociables des idées de dialogue social et de participation du citoyen. Ces principes devaient supplanter le pouvoir autoritaire et le système des privilèges de l'élite communiste. Cependant, en dépit de toutes les modifications législatives ultérieures et de la garantie des droits civils par la Constitution, les citoyens slovaques retombent apparemment dans un sentiment "d'impuissance civile"². Bien que ce sentiment soit considéré comme un phénomène évident et banal par les "insiders", je tenterai de le considérer ici comme une énigme sociologique et poserai la question suivante : pourquoi, malgré toutes les garanties et les améliorations juridiques fondamentales intervenues en leur faveur, les gens s'accrochent-ils à d'anciennes représentations collectives qui attribuent un rôle décisif aux relations dans la vie publique et considèrent le détournement des postes de la fonction publique à des fins privées comme "allant de soi"?

Une réponse satisfaisante à cette énigme exigerait une observation de longue durée de l'activité des organismes politiques et économiques, complétée, à titre comparatif, par une étude de la législation en vigueur. C'est pourquoi je ne me hasarderai pas à formuler des hypothèses sur les *conditions sociales* susceptibles de favoriser la reproduction de certaines représentations collectives. Je me limiterai aux questions suivantes: *quelles* représentations collectives servent de fondement au débat public sur la privatisation? *Comment* ces représentations concourent-elles à attribuer à nos expériences une signification telle que nous continuons (ou recommençons) à endosser une identité de "citoyens impuissants"? Je m'efforcerais également de démontrer que ces représentations sociales fondamentales forment une entité logique, qu'elles se confortent mutuellement et que chacune "prouve la validité" de l'autre.

LE CADRE CONCEPTUEL

Pour une meilleure compréhension du "*mode tranquille*" avec lequel les citoyens *reviennent* progressivement de leurs espoirs de novembre, il me semble utile de partir de la délimitation de la notion de débat public proposé par Lincoln. Il (Lincoln, 1992) s'appuie sur la conception d'Habermas du débat public et considère que ce débat est, avec la force, l'instrument le plus important de construction de la réalité sociale, qui "*entretient et modifie les frontières sociales, les hiérarchies, les formations institutionnelles et les modèles de comportement coutumier. Le débat peut servir une stratégie de mystification en masquant les inévitables inégalités de quelque ordre social que ce soit, et permet d'éviter l'utilisation directe de la force pour corriger les déséquilibres du système.*" Dans une telle perspective, la taxinomie "élites contre citoyens impuissants" voit le jour et est alimentée par le débat public. Elle ne représente pas un instrument de savoir neutre, mais un instrument de conservation idéologique des structures sociales.

La seconde notion concerne l'une des plus influentes représentations collectives entretenues par le débat public, que l'on appelle familièrement "*le pouvoir du piston*". J'emprunte la définition des "réseaux informels" à Walker, Gallaskiewics et Jordan (Walker et al., 1993; Gallaskiewics, 1993; Jordan, sous presse): "*Les réseaux informels sont constitués de flux complexes de sources d'informations*

¹ Cette étude résulte d'un projet de recherche intitulé : *Les fonctions des réseaux sociaux informels dans la formation des possibilités d'ascension sociale et dans les phases de déchéance sociale*. Je remercie l'Agence slovaque de subventions pour la science de son support financier en 1995.

² Les résultats des enquêtes sociologiques, entreprises par les agences Focus et STEM en novembre et décembre 1994, dans les Républiques tchèque et slovaque, révèlent que "le traumatisme de l'indécision civile est commun aux deux pays. Ainsi, les trois quarts environ des Tchèques et des Slovaques ne savent pas comment se prémunir des décisions préjudiciables du gouvernement ou du Parlement. D'autre part, si l'on excepte la participation aux élections, forme d'activité politique la plus fréquente, leur engagement politique se limite à la signature de pétitions, à la participation aux rassemblements politiques et, dans le cas des Tchèques, à la participation aux manifestations autorisées." (Pravda (M): 11 janvier, 1995)

(notamment) qui circulent en dehors des canaux habituels, accessibles et publiquement organisés. Ces sources peuvent être mobilisées par l'intermédiaire exclusif de "coalitions distributrices" dont la fonction est d'accroître les opportunités offertes à leurs propres membres en contrôlant les ressorts de la compétition sociale." Dans une définition si vaste, les réseaux informels comprennent également les processus de corruption que j'interprète alors comme une manière de cooptation des membres dans des réseaux stratégiquement importants.

L'existence de réseaux informels, surtout au sein des élites, peut être perçue comme contraire aux conditions de base de la démocratie et de la compétition libre et égale entre chacun des membres de la société. C'est pourquoi le penchant des élites pour la formation de réseaux devrait être, selon Eva Etzioni-Halevy (Etzioni-Halevy Eva, 1990), "limité par des dispositions structurelles particulières, garantissant au moins une relative dissociation des élites politiques et économiques." L'institutionnalisation de telles dispositions risque cependant d'être ralentie, si ce n'est empêché, par la conviction, très répandue dans la population, qu'il s'agit là de traits inévitables et incorrigibles de la vie sociale.

LE MATERIEL ANALYSE

La plupart des textes que j'ai analysés sont des articles parus entre septembre 1994 et mars 1995 dans l'ex-quotidien du Parti communiste de Slovaquie, *Pravda*, dans son supplément du dimanche, *Nedelná Pravda*, et dans l'hebdomadaire *Nové slovo bez rešpektu*. Ce choix part du postulat que les collaborateurs de ces revues³ devraient être plutôt critiques vis-à-vis des élites postcommunistes et, par conséquent, plus attentifs à la discordance existant entre, d'une part, les idéaux affichés de libre compétition sociale, d'accès égal et démocratique de tous à l'information, de l'importance décisive des critères d'efficacité, et, d'autre part, la pratique quotidienne.

Notre recherche porte sur des textes illustrant le vaste thème des "carrières économiques et sociales actuelles et leurs fondements". Ces textes contiennent non seulement de l'information factuelle, mais aussi les opinions de leurs auteurs et des personnalités publiques interviewées.

Ces textes sont classés en fonction du statut social (ici déterminé par le niveau d'information accessible sur l'état juridique de la société) des acteurs du débat public en trois catégories (hiérarchiques) : 1. *les contributions des élites* (E) - les programmes des partis politiques participant aux élections de septembre 1994 (publiés dans *Národná Obroda* du 24 sept. 1994 et dans le magazine *Slovensko* du 24 sept. 1994), le programme du gouvernement de la République slovaque, les déclarations des représentants publics (hommes politiques, juges, procureurs, etc.), les comptes rendus des conférences de presse des partis politiques et enfin le programme gouvernemental "Mains propres", 2. *les contributions des médiateurs* (M) - les textes journalistiques, et 3. *les contributions des profanes* (L). La catégorie des profanes comprend les lettres des lecteurs publiées,⁴ les réponses aux enquêtes journalistiques et les résultats des sondages représentatifs menés sur notre thème. Cette catégorisation permet de suivre continuellement comment (par le truchement des informations factuelles ou par la répétition d'affirmations stéréotypées) chacune de ces catégories contribue à développer et à entretenir des croyances collectives débouchant sur un sentiment d'impuissance civile.

Premier constat, les catégories des acteurs du débat public ne se différencient pas par le niveau de "actualité" ou de "généralité" de leurs contributions au débat public. Les collaborateurs des trois catégories confondues ont tendance à cantonner leurs observations sur la transparence juridique du processus de privatisation à un niveau très général. Au lieu d'exemples concrets, ils "illustrent" leurs arguments par des suppositions, par des signes et des allusions vagues et incertaines. En outre, durant toute la période étudiée, mis à part une série d'entrefilets sur le procès intenté pour corruption au maire de Piešťany (*Pravda*, 11 et 13 janvier, 3 février, 1995) et une information concernant des agents de

³ Les principaux représentants du Parti de la gauche démocratique, successeur de l'ancien Parti communiste de Slovaquie, forment toujours, avec les intellectuels sympathisants, le noyau dur des collaborateurs de l'hebdomadaire *Nové slovo*. Après novembre 1989, le Parti de la gauche démocratique est resté constamment dans l'opposition parlementaire, à l'exception de la période allant de mars à novembre 1994.

⁴ J'ai également inclus dans cette catégorie les lettres reçues par la Société slovaque de sociologie en réponse à l'appel à la "connaissance commune". Cet appel fut publié en janvier 1990 dans les trois premiers quotidiens de Slovaquie, y compris la *Pravda*. Nous y demandions aux lecteurs de nous décrire comment ils vivaient les changements amorcés en novembre 1989, chez eux, dans leur famille, sur leurs lieux de travail, et de partager leurs impressions concernant les changements politiques et les discussions sur l'évolution future de la société. Nous avons obtenu plus de deux cents lettres consécutives à cet appel, nous documentant sur l'aspect quotidien des changements politiques (pour plus d'informations, voir Kusá Z., sous presse).

la circulation corrompus (*Pravda*, 8 février, 1995), la presse n'apporta rien de nouveau sur les procès (prévus ou en cours) de représentants publics accusés de corruption ou d'abus de pouvoir.

Les représentations publiques sur les réseaux informels

Les études comparatives internationales récentes (Tuček M., 1994) s'intéressant au regard que portaient les gens sur les conditions sociales de leur existence avant novembre 1989 et à celui qu'ils portent maintenant sur les conditions présentes montrent que les habitants de la Slovaquie *pensent toujours* que la mobilisation des réseaux informels (ou la "connaissance des bonnes personnes", qui en est la condition préalable) est *l'instrument le plus efficace de leur promotion sociale et économique*.

La pérennité des représentations collectives concernant les possibilités de promotion sociale est une énigme qui peut trouver un début d'explication grâce aux enquêtes slovaques d'opinion publique menées sur ce sujet avant la révolution (août 1989), juste après (janvier 1990) et pendant la période "stabilisée" de l'année 1993. Le tableau n°1 intègre les données de ces enquêtes, réalisées par l'Institut de sondage de l'opinion publique, qui relève de l'Institut des statistiques de la République slovaque, dans le cadre du projet "Les processus de contrôle politique aux yeux de nos concitoyens" (*Názory* 1990, n°1; *Názory* 1993, n°1).

Quel est aujourd'hui le facteur déterminant pour être nommé à un poste de la fonction publique ou d'une organisation gérée par l'Etat?

(tableau comprenant les résultats des enquêtes sur *Les processus de contrôle politique aux yeux de nos concitoyens*, d'après *Názory* n°1, 1990, et n°1, 1993)

Période	août 1989	janvier 1990	février 1993
Les compétences professionnelles	43%	56%	29%
Le niveau d'éducation	48%	53%	17%
Les relations, les liens de parenté et les fréquentations	60%	35%	62%
L'avis du collectif de travail	6%	34%	4%
Les capacités d'organisation	20%	29%	14%
Les qualités morales	9%	24%	8%
L'appartenance politique	57%	17%	53%
Divers	3%	6%	4%

Il ressort du tableau n°1 que l'enquête de janvier 1990 enregistre un transfert appréciable des convictions collectives. En effet, l'importance des capacités professionnelles, de l'avis du collectif de travail et des qualités morales pour mener une carrière professionnelle y progresse sensiblement. A l'inverse, l'importance des relations et de l'appartenance à un parti politique diminue fortement. Ces changements intervenus dans les convictions collectives sont le reflet des métamorphoses du vocabulaire (nécessité de moraliser la vie publique) et de l'espoir qu'a engendré la révolution de velours; ils reflètent aussi la réalité du large renouvellement des dirigeants qui eut lieu dans pratiquement tous les organismes économiques et sociaux, sous la forme de référendums locaux (plébiscites). Ce brusque changement des représentations collectives sur "les lois de la carrière", enregistré en 1990, ne fut cependant que provisoire. La restauration des schémas habituels, "vérifiés", est parfaitement illustrée par cet exemple : "Les critères professionnels et moraux prètent aujourd'hui à rire... Cela me rappelle une époque pas si éloignée... Ceux qui ont des résultats ne sont pas demandés, priorité est donnée à ceux qui ont une cousine au ministère, à ceux qui n'ont pas de principes, aux connaissances, à ceux qui procurent des avantages en dehors du travail..." (*Pravda* (L), 19 janvier, 95.)

Les réseaux informels (relations) ne font pas seulement partie des croyances collectives, ils constituent aussi un concept important du débat sociologique sur la transformation (Možný, 1990; Keller, 1991). Cependant, le diagnostic élaboré par la sociologie slovaque ressemble au débat public en ce qu'il dénonce l'activité dysfonctionnelle des réseaux informels sans soutenir son argumentation par

des faits. Il semble que personne - ni les savants, ni les journalistes, ni les hommes politiques, ni le "commun des mortels" - ne ressente le besoin de démontrer les cas de violation des règles de la compétition sociale libre par les relations et la corruption. L'omniprésence et l'omnipotence des relations semblent tomber sous le sens, être des lieux communs ne nécessitant pas plus d'explications.

Les protestations de l'année 1989 contre les réseaux privilégiés

Les idées d'égalité des chances, d'abolition des privilèges politiques et d'instauration de critères d'efficacité au lieu des critères ascriptifs constituaient en Slovaquie la base de la critique du régime communiste. La perception (très répandue) selon laquelle la société est partagée entre "bonnes familles" (la "noblesse rouge") et "gens ordinaires" ressort également du texte *Les questions qui intéressent les ouvriers*⁵, paru durant la révolution de novembre, et dont nous pouvons extraire ces appels:

- Rendez publics les chiffres sur l'état de la fortune de nos hauts fonctionnaires! Nous voulons savoir où ils vivent, quels postes occupent leurs enfants, quelles sources de revenus alimentent leurs comptes en devises, avec quel argent leur famille s'offre des vacances à l'Ouest! (question n°18)

- Rendez public le nombre des employés de notre commerce extérieur dans les pays occidentaux, où chaque organisme qui s'y rattache entretient tout un réseau de représentants issus en général de familles éminentes... (question n°19)

- Rendez public l'organigramme des employés de nos organes de représentation en y indiquant les liens de parenté... (question n°20)

- Rendez publiques les affaires impliquant nos hommes politiques (Babinský), nos commerçants, nos sportifs, etc., pris en flagrant délit de vol, de contrebande ou de corruption... (question n°21)

L'appel à la probité, à une société honnête et à la nomination de "personnes correctes" aux postes de direction, lancé en novembre 1989, était une des critiques destinées aux familles qui parasitaient les "sources de revenus de la propriété d'Etat". Le slogan révolutionnaire "Nous ne sommes pas comme eux" peut lui aussi être interprété comme une volonté de prendre ses distances avec ceux qui profitaient de leur situation pour s'octroyer des privilèges illégitimes.

Cependant, la conviction de l'avènement de la morale en politique fut de courte durée, comme nous le constatons dans le tableau n°1. L'une des principales raisons de son fléchissement réside, d'après moi, dans le débat sur la privatisation apparu au début des années quatre-vingt-dix. Ce débat (V. Klaus, alors ministre fédéral des Finances, en affirmant qu'il était impossible de distinguer l'argent sale du propre, contribua à lui donner l'une de ses impulsions directrices) culmina, au cours de la période étudiée, avec la métaphore de la loi de la jungle.

La métaphore de la loi de la jungle

La métaphore de la loi de la jungle est, comme toute métaphore, une parabole où chacun peut trouver le sens de ses propres expériences, de ses soupçons ou de ses impressions. Dans la presse étudiée, le débat sur la privatisation offre un terrain fertile aux paraboles et aux allusions, nourrissant et "accréditant" la croyance collective selon laquelle en Slovaquie la fortune s'obtient presque exclusivement par des voies malhonnêtes⁶. Le processus de privatisation en Slovaquie est d'ailleurs considéré comme le règne de la loi de la jungle par tous les collaborateurs (acteurs) du débat public.

La métaphore de la loi de la jungle propose assez d'associations pour accéder à une "meilleure" compréhension des règles du processus de privatisation et du recrutement de la nouvelle classe nantie. Tout d'abord, le monde de la jungle est **secret** et **confus** (pour le "commun des mortels"). Ainsi : "En Slovaquie, le processus de privatisation provoque depuis le début des discussions incessantes, mais aussi les rumeurs les plus diverses, des soupçons et des accusations directes concernant son intégrité, dans le sens moral et surtout juridique du terme" (Pravda†(M), 28 janvier 1995).

⁵ C'est ainsi que s'intitulait un matériel ronéotypé, signé du Forum civique (OF) et de Public contre la violence (VPN), distribué sur les lieux de travail dans le but, sans doute, de préparer les ouvriers à engager un dialogue critique et constructif avec les représentants du régime.

⁶ Selon les enquêtes de Focus de novembre 1994 (Rosová, Kuska, 1995), 83% de la population slovaque est d'avis qu'actuellement, en Slovaquie, les gens s'enrichissent principalement "par des voies malhonnêtes".

Dans la jungle, **on ne peut guère en appeler à un juge impartial** : “Dans les pays économiquement développés ... certaines règles du jeu fonctionnent... chez nous, l’Etat ferme constamment les yeux ...” (ponctuation originale, *Nedežná Pravda* - M, 10 février 1995). “Avant, même des innocents étaient jugés; maintenant, pas même les coupables” (*Pravda* - L, 16 février 1995).

La jungle est un monde dépourvu de bonnes mœurs, ou du moins **la morale n’y a aucun poids** : “Vraiment, on a l’impression que réussissent réellement mieux ceux qui s’attachent à dénicher la moindre faille juridique dans les textes en vigueur. A ceux qui les respectent ne restent que les longues attentes et l’espérance qu’un jour, quand même, devrait cesser de valoir la loi de la jungle” (*Pravda* - M, 16 novembre 1994). Celui qui **se comporte selon des principes civilisés** est condamné à perdre : “Personne ne s’est encore enrichi grâce à un travail honnête en Slovaquie. Plus je regarde autour de moi et plus j’en suis convaincu” (*Nedežná Pravda* - M, 10 février 1995). Au contraire, “la corruption s’étend et il est difficile de régler quoi que ce soit sans relations” (*Pravda* - L, 13 octobre 1994).

Dans la jungle, **la loi n’est pas la même pour tous** : “Ce processus, nommé privatisation, n’est toujours pas régularisé et n’apporte que chaos ... confusion et embrouillamini” (*Pravda* - L, 9 mars 1995). “La législation actuelle permet à beaucoup de faire ce qu’ils veulent” (*Pravda* - M, 26 février 1995). “La construction juridique incomplète et ambiguë du processus de privatisation complique le contrôle de la légalité de son déroulement” (*Pravda* - E, Procureur général de la République slovaque, 13 février 1995).

Dans la jungle, **le contrôle est donc impossible** et personne n’est suffisamment informé sur ce qui s’y passe. “Dans quelle mesure se sont accrues la corruption et les appropriations de toutes sortes d’avantages injustifiés dans notre vie politique et économique et, le cas échéant, dans la pratique même de l’élite dirigeante de cet Etat ... nous ne pouvons que le deviner...” (*Pravda* - M, 21 février 1995). “Porter un jugement juridiquement compétent sur de tels cas est très compliqué, d’une part parce que nous n’avons que très peu de spécialistes vraiment qualifiés, d’autre part parce que les considérants objectifs de la décision font en général défaut” (*Pravda* - E, Procureur général de la République slovaque, 13 février 1995). C’est pourquoi même le spécialiste ne peut confirmer avec certitude l’existence de la corruption. Il ne peut que supputer que, “apparemment, elle est profondément ancrée dans tous les domaines de la vie de notre société” (*Pravda* - E, 3 mars 1995). “Sous le prétexte de développer la libre entreprise, ils se livrent à des escroqueries auxquelles nous n’aurions pas même rêvé il y a quelques années” (*Pravda* - M, 26 février 1995).

La métaphore de la loi de la jungle souligne donc **la liberté sans contraintes** des forts. C’est pourquoi “... La corruption dans ces nouvelles conditions de liberté ne peut pas être comparée avec la corruption primitive de l’ancien régime” (*Nedežná Pravda* - M, 5 janvier 1995).

Je considère justement comme un trait essentiel du débat sur la privatisation le fait que les acteurs les moins informés ne sont pas les seuls à utiliser la métaphore de la loi de la jungle. Des acteurs clés, pourtant censés avoir accès aux informations, la répercutent également et la substituent à ces dernières. Cette métaphore conforte également d’autres convictions collectives, notamment celles qui expriment un *doute* sur la validité universelle de la loi et sur son observation par les élites.

Le caractère, condition indispensable pour observer la loi

Voici comment une journaliste rend compte de l’expérience populaire, après quatre ans de privatisation de la propriété d’Etat, dans son commentaire *La Slovaquie est petite* : “Aujourd’hui, il semble que seule une créature venue d’une autre planète puisse croire que ... les hommes politiques agissent pour l’Etat et pour le citoyen. Nos compatriotes ... sentent qu’ils agissent surtout pour sauvegarder leurs positions lucratives...” (*Pravda*, 8 octobre 1994). Il est clair ici que non seulement l’auteur fait état de “vérités allant de soi et que chacun connaît en Slovaquie”, mais, ce qui est plus important, qu’elle légitime aussi indirectement le mode de formation de cette expérience. Dans un *petit* pays, il suffit au “compatriote” de respirer “l’air du temps” pour parvenir à la conclusion que le processus de privatisation est avant tout un moyen et une occasion unique, pour les membres des élites politiques actuelles, de se compter, avec leur famille et leur future descendance, parmi les couches nanties de la société. Il semble fort improbable que, pour mener la privatisation d’un patrimoine public limité et lucratif, les élites obéissent à des principes moraux et élargissent démocratiquement l’accès au concours de la privatisation. Rien d’étonnant au fait que “prévaut depuis très longtemps la certitude que les hommes politiques et les hauts fonctionnaires slovaques font partie des plus corrompus du monde ... une grande partie de la population y croit même sans preuves...” (*Pravda* - M, 29 décembre 1994).

L’étude des programmes électoraux des partis politiques (élections législatives de septembre 1994) démontre que plusieurs d’entre eux ont exploité le scepticisme des citoyens envers la clarté juridique

des rouages de la société. Généralement, les promesses visant à “rendre transparent” ou à “clarifier juridiquement” le processus de privatisation étaient faites par les partis se présentant comme des assemblées de gens honorables. Puiser abondamment dans le vocabulaire “moralisateur” est une manière de répondre au besoin populaire général en “hommes politiques moraux”⁷. Même si, à première vue, ces slogans semblent incarner la fidélité de ces partis politiques aux idées de novembre 1989, ils n’expriment en réalité que l’autre aspect de la croyance à la fragilité et à l’insuffisance de l’ordre juridique en vigueur. Par exemple, le Parti contre la corruption surnommait ses éventuels électeurs “mafia de gens honnêtes”. Le Rassemblement des ouvriers de Slovaquie se présentait comme “une équipe de personnes moralement honnêtes et travaillant bravement, sans considération de nationalité, de religion ou d’éducation”. Le mouvement Nouvelle Slovaquie aspirait à “redonner à la politique ses valeurs d’éthique, de décence et d’honnêteté” (*Magazine Slovensko* - E : 25 sept. 1994). Ainsi, même le programme du gouvernement de la République slovaque (approuvé par le Conseil national de la République slovaque le 19 jan. 1995) ne pouvait guère éviter de consacrer un chapitre à “La renaissance morale de la société”.

Les programmes électoraux développent donc une représentation collective selon laquelle l’observation des lois demande de solides principes moraux et même du courage personnel. Ils expriment l’idée que l’observation des lois et le contrôle de ce respect n’incombent pas aux hommes politiques, mais qu’ils exigent un genre particulier de résolution morale : “*Nous contrôlerons tout le monde. Cela nous est égal de savoir de quel parti et de quelle famille est celui qui ... a privatisé, n’a pas payé un bien de l’Etat et ne paie pas d’impôts. Cela nous est égal, nous sommes résolus à trancher dans le vif, sans compromis...*” (*Nové Slovo* - E, vice-président du Rassemblement des ouvriers de Slovaquie, 21 novembre 1994).

L’argumentation rhétorique de la campagne électorale apporta ainsi des “preuves fraîches” de la fragilité et de l’insuffisance de la législation actuelle de la République slovaque et renforça le scepticisme des citoyens sur la probabilité de voir une amélioration des normes de la vie en société.

Le débat et le maintien de la distance sociale

L’opposition politique conclut sa critique qualitative du cadre juridique du processus de privatisation en revendiquant l’*“égalité des chances dans le domaine de la privatisation”*. Les membres de l’opposition politique entérinent la croyance collective qui attribue aux réseaux informels un rôle décisif dans le processus de privatisation, même s’ils critiquent les formes de transfert des biens de l’Etat à de nouveaux propriétaires de manière moins métaphorique. Par exemple, pour répondre à la question de savoir qui est “appelé” à profiter de la privatisation, le président du Parti social-démocrate cite “la présence ou l’absence de relations” comme critère de classification. Il divise la population slovaque en deux groupes : les “gens ordinaires de ce pays, ceux qui n’ont pas de relations dans les banques, n’ont pas d’influence politique, n’ont pas d’accès direct aux informations des “états-majors” des entreprises”, et “la pointe étroite des élus”, sans autres détails. (Wolf, *Pravda*, 15 février 1995). Homme politique de gauche également, l’ex-ministre de la Privatisation Magvaši qualifiait la méthode clé de la privatisation utilisée par le gouvernement actuel de “*méthode de privatisation par le biais des proches amis*”⁸ (*Nové Slovo* - E, septembre 1995).

⁷ L’enquête “Quel est le profil de l’homme politique auquel feraient confiance les citoyens slovaques?” a été réalisée du 1^{er} au 8 avril 1994 sur un échantillon représentatif de 1287 personnes par l’Institut de sondage de l’opinion publique, qui relève de l’Institut des statistiques de la République slovaque. Pour des informations plus détaillées : voir (*Názory*, année 5, 1994, n°2). Cette enquête montrait que, entre toutes les qualités, capacités ou dispositions qui éveillent la confiance envers les hommes politiques, “l’honnêteté, le caractère et le sens de la justice” dominaient largement et plus qu’auparavant. 56% des personnes interrogées classaient cette rubrique parmi les caractéristiques importantes des hommes politiques (en 1992, 43,3% des sondés). Beaucoup moins, soit 42% des personnes interrogées, appréciaient le professionnalisme et l’importance des connaissances professionnelles des hommes politiques (en 1992, 32,8% des personnes interrogées). En 1992, les caractéristiques les plus importantes étaient “la droiture, le franc-parler et l’esprit de décision” (43,8% des personnes interrogées, contre seulement 15% des personnes interrogées en 1994).

⁸ Les soupçons portant sur les avantages accordés aux membres des réseaux informels des élites politiques dans le processus de privatisation étaient étayés par le constant report, durant cinq ans, de l’adoption de la loi sur les conflits d’intérêts. Ce vide juridique offrait la possibilité de soutenir en toute légalité la formation d’un inévitable amalgame, à long terme, entre élites économiques et politiques, par exemple au moyen de la vente directe de biens à un propriétaire déterminé. Celui-ci pouvait être légalement même le plus proche parent des représentants politiques. De plus, la présence de parents des représentants politiques parmi les acquiescateurs des biens des entreprises d’Etat étant irréfutable sur le plan juridique, cela permettait de retourner les objections morales contre les moralistes eux-mêmes, et de “révéler” les vrais motifs de leur sermon

Les élites politiques se reprochent mutuellement d'être les seules à profiter des opportunités de privatisation, mais cela ne constitue pas une surprise, pas plus que ne l'est le fait que cette critique ne débouche sur aucune conséquence pratique (pour l'instant). "Alors que, durant la campagne électorale, chacune des formations candidates rabâchait ses leitmotifs sur la clarté et la transparence de la privatisation, cette volonté politique a fléchi dès l'arrivée au pouvoir. V. Mečiar promettait de publier un Livre blanc sur les privatisations hâtives par vente directe du gouvernement de Čarnogurský. Non seulement il n'en a rien fait, mais en février et mars 1994 il a agi de même. Le gouvernement de Moravčík n'est pas en reste par rapport à ses prédécesseurs..." (un journaliste, *Pravda* - M, 17 octobre 1994). Conformément aux anciennes représentations collectives en vigueur avant la révolution, l'exploitation des postes publics pour son enrichissement personnel continue d'être perçue comme un phénomène normal, ordinaire et inéluctable de la vie en société.

Le citoyen impuissant

Au cours de la période étudiée, les journaux publièrent plusieurs lettres de lecteurs qui s'efforçaient de partager leur sentiment "d'impuissance, base de la passivité civile". "... Ce qui nous surprend le plus, c'est le pillage au grand jour du patrimoine, dans le cadre de cette étrange privatisation ... Le citoyen, l'électeur, ne peut qu'assister, impuissant, à cette gabegie..." (*Pravda* - L, 19 janvier 1995). Cette "impuissance" est également soulignée dans les questions incluses, sans plus de précision sur leur destinataire, dans les commentaires des journalistes sur le programme gouvernemental "Mains propres"⁹ : "Devons-nous croire que cette société puisera assez de force, de courage et de résolution pour ouvrir la boîte de Pandore?... Et qui devrait être ce vaillant héros qui se lancerait dans l'impossible tâche du nettoyage des écuries d'Augias?" (*Pravda*, 21 février 1995), ou "Le programme "Mains propres" devrait être une garantie ... Hélas, nous ne pouvons qu'être sceptiques. En effet, quelle confiance peut accorder un citoyen irréprochable à des organes censés le protéger ou défendre ses intérêts, lorsque eux-mêmes ne ferment pas toujours la porte à l'abus de pouvoir?" (*Pravda* - M, 26 février 1995). Le débat sur la possibilité de confier l'exécution de ce programme à une autorité moralement irréprochable réitérait symboliquement ces questions : "Férons-nous preuve, en Slovaquie, de suffisamment d'endurance, de conséquence, d'intransigeance? Et, surtout, qui se lancera en Slovaquie sur les traces d'un Di Pietro? Ou peut-être que cette épuration morale de la vie publique n'était pas envisagée sérieusement?" (*Pravda* 17. Jan. 1995).

Le référendum sur la proposition de loi prévoyant l'obligation de justifier l'origine du capital utilisé dans la privatisation, organisé en octobre 1994¹⁰, servit en quelque sorte à tester le crédit qu'accordaient les citoyens aux bienfaits de la participation politique. Pourtant, malgré l'opinion très répandue qui veut que les tout nouveaux nantis acquièrent leur patrimoine principalement par des voies "malhonnêtes", les électeurs n'ont manifesté qu'un intérêt minime pour ce référendum. Les instituts de sondage de l'opinion publique s'y sont d'ailleurs encore moins intéressés que les citoyens eux-mêmes. Aucun n'a enquêté sur les raisons qui ont incité les électeurs à bouder cette consultation, bien qu'il s'agisse du premier acte de démocratie directe en Slovaquie. Ce désintérêt peut signifier que

moral : "En bref, l'envie a des racines profondes en Slovaquie" (*Pravda* - un entrepreneur, 10 octobre 1994). La loi sur les conflits d'intérêts a été adoptée par le Conseil national de la République slovaque le 12 mai 1995 et est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 1995.

⁹ L'objectif du programme gouvernemental "Mains propres" est d'agir, par l'intermédiaire de "réformes législatives, institutionnelles, organisationnelles, personnelles et éducatrices", dans la vie publique, et particulièrement dans le processus de privatisation, contre :

- la corruption et l'abus de pouvoir des autorités publiques
- l'exploitation abusive de sa fonction ou de sa position dans la vie publique, et ce notamment dans ses relations avec le milieu d'affaires
- l'utilisation abusive des informations sur les principales données des contacts commerciaux qu'un employé ou un fonctionnaire d'un organe de l'administration publique ou d'une institution de droit public obtient dans l'exercice de ses fonctions ou de son activité professionnelle
- le cumul d'une activité privée avec l'exercice d'une fonction dans les organes de l'administration publique ou dans les institutions de droit public, ou l'exploitation de sa fonction à des fins personnelles
- le népotisme et le favoritisme injustifié (Programme "Mains propres" du gouvernement de la République slovaque 1995, p. 2)

¹⁰ Ce référendum constituait le premier et, pour l'instant, l'unique acte de démocratie directe en Slovaquie. Mais, étant donné que seuls 19,96% des électeurs y ont participé, ses résultats n'ont pas été considérés comme valables par la Constitution de la République slovaque, qui stipule comme condition de sa validité la participation de plus de la moitié des électeurs. Nous ne disposons pas ici de l'espace nécessaire à l'analyse de cette campagne particulière (par sa rhétorique décourageante), que nous entreprenons ailleurs (Zuzana Kusá b.).

les milieux scientifiques perçoivent la passivité des électeurs comme une “donnée normale” plus que comme un aspect problématique de la société slovaque.

CONCLUSION

J’ai essayé de démontrer ici que le sentiment d’impuissance civile se nourrit non seulement d’expériences personnelles, mais aussi de la forme que prend en Slovaquie le “débat sur la privatisation”. Les arguments des acteurs du débat (y compris les hommes politiques eux-mêmes) reposent sur plusieurs convictions traditionnelles concernant les règles de la vie en société. Ce sont:

- la grande complexité de la loi. Un profane ne peut guère la comprendre et l’utiliser pour sa défense
- une interprétation “très personnelle” de la loi par les élites
- l’imperfection (délibérée) de l’ordre juridique, qui ouvre un “espace” permettant aux élites d’exploiter en toute impunité les renseignements et informations qu’elles détiennent
- la tendance “éternelle” des élites politiques à suivre leurs intérêts personnels plutôt que les intérêts publics et l’intérêt général
- la prépondérance des réseaux informels dans le processus de sélection des représentants publics, ainsi que le doute sur la prise en considération des qualités morales dans le choix et le recrutement des élites politiques.

L’ensemble de ces croyances tend à approfondir le sentiment d’impuissance civile né des différences entre les soucis quotidiens des citoyens et les intérêts des élites politiques. De son côté, le scepticisme sur les possibilités d’amélioration des règles de la vie en société ne fait que s’accroître.

Les réactions tièdes du public au débat politique enflammé sur la *morale* en politique et dans la vie publique s’expliquent également par l’expérience de la population slovaque, qui n’a connu tout au long de son histoire que des ordres juridiques non pas “construits du bas”, en commun, mais imposés par “autrui” et bénéficiant “à cet autre”. L’absence d’expérience historique dans les domaines de l’égalité des droits de l’homme et de l’inflexibilité du droit permet au débat public d’implanter avec succès l’idée de “la pérennité” d’une élite placée au-dessus des lois. L’accès égal à la compétition sociale et sa garantie juridique apparaissent en conséquence relever de la pure utopie.

Le profil actuel du débat sur la privatisation n’accorde donc aucune légitimité morale aux nouveaux bâtisseurs de patrimoine. Malgré cette absence de reconnaissance des nouveaux propriétaires privés, je pense que le risque de les voir bientôt dépouillés ne menace pas. En effet, le fatalisme grandissant de l’opinion publique, convaincue que les élites politiques (quelles qu’elles soient) mettront toujours leur pouvoir au service de leurs intérêts économiques personnels, ne fait paradoxalement que conforter la stabilité de la répartition actuelle du pouvoir et de la propriété.